

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

NOVEMBRE 2019 N° 252



© Crédit photo USSM Football

Saint-Mandrier D1

*"Le petit club du bout du monde"*

qui fait vibrer Saint-Mandrier



© Crédit photo Lydia Fournié



[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

# ÉDITO



Le mois d'octobre fut riche en bonnes nouvelles et événements marquants pour Saint-Mandrier.

Tout d'abord, en séance du conseil municipal, a été présenté comme le veut la réglementation, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui est chargée de vérifier les comptes des collectivités territoriales. Le contrôle opéré pour la période 2012 à 2017 a mis en exergue dans ses conclusions, une gestion saine et une fiscalité (impôts locaux) nettement inférieure aux communes de même strate. Ce document vient donc consacrer les efforts et la stratégie mis en place par la municipalité et les services municipaux.

Ensuite, le 13 octobre dernier, à l'occasion de la fête de la coucourdo, un des rendez-vous devenu incontournable à l'Ermitage, eut lieu la remise d'un chèque de 25 000 euros de la Mandréane à l'association de reboisement de la forêt communale. Cette contribution va leur permettre de commander un grand nombre de plants en vue du reboisement prévu en Novembre prochain. Les 35 000 euros récoltés grâce à la cagnotte solidaire organisée par l'association La Mandréane ont permis aussi de remplacer le matériel détruit par le feu à l'Ermitage. Je profite de cet édito pour remercier cette association pour cette belle initiative et les généreux donateurs pour leur contribution.

Enfin, ce même jour, l'US Saint Mandrier, club de D1, a écrit une belle page du football mandréen en éliminant un club vauclusien de R1 au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France.

Nul ne peut augurer, à l'heure où ces lignes sont écrites, de l'issue du 6<sup>ème</sup> tour. Mais ce qui est certain, c'est que l'exploit déjà réalisé par « *le petit club du bout du monde* » dans cette compétition restera gravé dans la mémoire des footeux, des sportifs et de tous les Mandréens.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [viecte@ville-saintmandrier.fr](mailto:viecte@ville-saintmandrier.fr)

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE



## NOS JOIES, NOS PEINES...

### BONJOUR LES BÉBÉS

Youri NÉANNE 14/10/2019

### VIVE LES MARIÉS !

DIGNE Emmanuelle  
& MARCHAND Gérard 05/10/2019  
REMUS Charlène  
& BEGNI Alain 12/10/2019  
SIPP Virginie  
& PISTOLET Franck 19/10/2019

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

DELBORT Georges  
4/09/2019 93 ans  
BERGASSOLI Aimé  
29/09/2019 100 ans  
CHAILLOT Pierre-Henri  
12/10/2019 83 ans  
ESPOSITO Marius  
13/10/2019 73 ans

LE MANDRÉEN  
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
Disponible sur  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Directeur de la Publication :  
Gilles VINCENT.

Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Service Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE,

Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

# AGENDA - NOVEMBRE 2019

## VENDREDI 1<sup>ER</sup>

**CÉRÉMONIE DE LA TOUSSAINT** 10 h 30, office religieux - 11 h 45, rassemblement au nouveau cimetière.

## SAMEDI 2

**DON DU SANG** de 8 h 30 à 13 h, salle des Fêtes Marc Baron.

## DIMANCHE 3

**VIDE GRENIERS DU VILLAGE**, place des Résistants de 8 h à 17 h. 10 € l'emplacement. Inscriptions par SMS uniquement.

Association Les Ti'mandrèens : 06 73 37 13 72

**FÊTE DES FORCES ARMÉES ITALIENNES**, 10 h 30, office religieux à la Nécropole, 11 h 30, dépôt de gerbes puis vin d'honneur au square Marc Baron

**THÉÂTRE "OSCAR ET LA DAME ROSE"**, à 17 h, théâtre Marc Baron.

Entrée 10 € - Inscriptions au 06 87 29 60 68

## VENDREDI 8

**VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'HENRI BOROWSKI**, peintre à 18 h 30, Galerie Rancilio.

## SAMEDI 9

**CONCOURS DE MOUSTACHE & COUSCOUS** au profit de la ligue contre le Cancer, à 19 h 30, salle des Fêtes Marc Baron.

12 € - Inscriptions sur [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

## DIMANCHE 10

**ONE MAN SHOW YVES PUJOL** "Best off : Le meilleur du mieux" à 18 h 30, Théâtre Marc Baron.

23 € - Inscriptions au 06 11 54 86 84

## LUNDI 11

**BOURSE AUX JOUETS**, de 9 h à 18 h, place des Résistants. Les Ti'mandrèens : 06 73 37 13 72

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918** voir p. 4.

## SAMEDI 16

**LOTO ET APÉRITIF D'INACTIF** organisé par les donateurs de sang bénévoles à 16 h, salle des Fêtes Marc Baron.

**CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE** "La musique de Picasso" du duo au trio, une illustration des différentes périodes artistiques de Picasso. Par le Conservatoire TPM. Gratuit, inscriptions sur [www.conservatoire-tpm.fr](http://www.conservatoire-tpm.fr)

## DIMANCHE 17

**VIDE GRENIERS DU PIN ROLLAND**, parking Sainte Asile, de 8 h à 16 h.

Réservation obligatoire à la permanence le mercredi matin de 10 h à 12 h, salle Myrte au Pin Rolland.

Association Festive de la Presqu'île 06 71 10 62 27

**COURSE NATURE "LA 83430"**, 6 km, 15,2 km et rando 6 km, à 10 h, place des Résistants. Inscriptions sur [www.chronosports.fr](http://www.chronosports.fr)

## SAMEDI 23

**CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE** à 20 h 30, théâtre Marc Baron, entrée libre (voir p. 8).

## VENDREDI 29

**VERNISSAGE DE L'EXPO-VENTE DE L'ATELIER SYMPA** à 18 h 30, Galerie Rancilio.

Exposition du 29 novembre au 8 décembre.

## SAMEDI 30 ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup>

**MARCHÉ DE NOËL** organisé par l'association Festive de la Presqu'île, de 10 h à 17 h, salles Myrte et Arbouses.

Renseignements : 06 71 10 62 27



## ACTUS MUNICIPALES

### Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes – CRC

**Six mois de contrôle, l'audit de la CRC a porté sur les cinq dernières années, de 2012 à 2017.**

Une présentation a été faite au conseil municipal pour permettre aux élus de débattre. Ce rapport comprend trois grands chapitres :

**1 :** La situation financière saine avec une fiscalité nettement inférieure à la moyenne des communes de même taille, une capacité à dégager de l'autofinancement en maintenant l'effort d'investissement et ce, malgré une baisse importante des dotations de l'État (-40% entre 2017 et 2019), avec un endettement très faible. De plus, la chambre note la qualité de l'information financière et budgétaire à l'égard des administrés. Enfin il est relevé une forte proportion de subventions aux associations démontrant un choix participatif de la commune à la vie associative.

**2 :** La gestion des ressources humaines montre une évolution forte de la masse salariale consécutive à la disparition des contrats aidés transformés en postes titulaires avec : deux postes d'animateurs, un cuisinier, trois postes aux services techniques, deux postes de police (policier + ASVP).

Cette évolution traduit le choix d'une gestion des services en régie. Dans ce cadre, la chambre recommande la suppression des jours de congés supplémentaires (ponts + jours d'ancienneté). Il conviendra alors dans cette optique de trouver une ligne commune avec la Métropole pour éviter toute divergence de traitement.

Enfin, pour répondre à la recommandation de la chambre, la commune encourage les agents à passer les concours, met en place une série d'actions de prévention des risques pour mieux lutter contre les accidents de travail et l'absentéisme.

**3 :** Les commandes publiques sont reconnues par la chambre être traitées en interne de façon compétente et transparente.

En conclusion et pour plus d'informations, chacun peut consulter le site de la ville pour prendre connaissance de la totalité du rapport (47 pages et autant d'annexes).

**Alain BALLESTER**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué aux Finances

# Les Brèves du CONSEIL

## Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 27 septembre 2019.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants:

- Décision modificative n°1 au Budget Communal.
- Acquisition d'un tracteur pour L'Ermitage afin de remplacer celui détruit par l'incendie du 29 juillet.
- Convention pour le voilier "Ville de Saint-Mandrier" avec l'Association Nautique de Saint Mandrier.
- Reversement à l'association La Mandréane des dons reçus par la commune au titre de l'incendie du 29 juillet.
- Fixation du montant de la participation 2019/2020 aux frais de fonctionnement des écoles pour les élèves extérieurs à la commune.
- Demandes de subventions au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour le rachat de matériels agricoles pour L'Ermitage suite à l'incendie du 29 juillet.
- Demande de fonds de concours à la Métropole TPM dans le cadre

- des travaux d'extension du cimetière communal « Les Pins ».
- Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes PACA au titre de l'examen de la gestion de la ville sur la période 2012-2017.
- Conventions de mise à disposition de services de la métropole au profit de la commune et de services communaux au profit de la métropole.
- Convention cadre de mise à disposition de médecins avec le CDOS du Var pour la course « La 83430 ».

Une délibération a été votée avec 3 abstentions, une a été votée avec une abstention et les 11 autres délibérations donnant lieu à vote ont été votées à l'unanimité.

*Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.*

Michel MARIN  
Adjoint au Maire



## Les prochains rendez-vous patriotiques

### Lundi 11 novembre 2019 Commémoration de l'Armistice de 1918

- 10 h 00 : Office religieux en présence des drapeaux
- 10 h 50 : Cérémonie au monument aux morts
- 11 h 10 : Cérémonie au quai d'honneur
- 11 h 35 : Cérémonie à la nécropole
- 12 h 15 : Vin d'honneur au square Marc Baron

### Jeudi 5 décembre 2019 Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

- 11 h 20 : Rassemblement des participants devant la stèle du quai Kennedy
- 11 h 30 : Cérémonie et dépôt d'une gerbe
- 11 h 45 : Cérémonie et dépôt d'une gerbe au monument aux morts place du 11 novembre

Mandrénennes et Mandréens, venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean **KUHLMANN**  
Conseiller municipal délégué aux  
associations et cérémonies  
patriotiques



## Picasso s'expose à Toulon

Du 16 novembre 2019 au 23 février 2020

L'exposition Picasso et le paysage méditerranéen, est à découvrir au musée d'art de Toulon, le MAT, du 16 novembre 2019 au 23 février 2020. Les équipements culturels de TPM ont axé leur programmation autour de l'évènement pour vous proposer une saison Picasso jusqu'en février 2020. + d'infos sur [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)



## Novembre : Mois sans tabac

- Profitez-en pour vous arrêter de fumer
- Profitez-en plus simplement pour diminuer votre consommation de tabac
- Profitez-en pour « bouger- Respirer » davantage
- Profitez-en pour participer à la « Rando 83430 » en marchant

Vous ne fumez pas ?

- Profitez-en pour encourager votre entourage dans une démarche de diminution ou d'arrêt
- Profitez-en pour accompagner votre entourage à « bouger-respirer » davantage
- Profitez-en pour participer à la course nature « La 83430 » ou la « Rando 83430 »

**Bon à savoir :** Tout arrêt de tabac est toujours un avantage pour l'organisme, quelle que soit sa durée.

Des kits d'aide sont à votre disposition en mairie et mairie annexe.

Tout mégot est bon à collecter pour être jeté dans les poubelles.



## Incendie du 29 juillet Reboisement de la forêt mandréenne

Vous avez vécu, comme nous, avec tristesse, la disparition en fumée de la plus belle partie de notre forêt.

Avec l'aide de la Métropole et celle du Conservatoire du Littoral, les versants incendiés du Pin Rolland et de l'Ermitage ont été préparés pour la replantation.

La cagnotte lancée par l'Association la Mandréane a montré l'intérêt des Mandréens pour notre forêt. Elle a atteint 35 000 €. Elle servira à acheter le matériel incendié du métayer de l'Ermitage et la différence sera versée à l'association pour le Reboisement de la Forêt.

Près de 8000 plants ont été commandés par la Métropole et l'association pour le Reboisement de la Forêt. Ils seront livrés début novembre.

Nous avons fait le pari que les Mandréens s'associeront en grand nombre pour replanter notre forêt à l'occasion de 3 matinées de plantation, les 16, 23 et le 30 novembre, si nous n'avons pas terminé.

Vous êtes tous les bienvenus et serez accueillis dès le 16 novembre à 8 h au Domaine de l'Ermitage, si possible avec votre matériel de plantation et une bouteille d'eau. Il vous sera fourni un paire de gant.

Un apéritif convivial clôturera cette matinée de travail.

Inscrivez vous dès maintenant sur le site internet de la ville, rubrique actualité :

[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**Le Maire,**



## Le mot de l'opposition

**La campagne électorale est lancée** : Sous couvert d'une replantation de la forêt qui n'a pas été correctement protégée de l'incendie, le maire lance sa campagne en nous invitant à venir planter quelques 6 000 arbustes et à les arroser pour une durée indéterminée. Malheureusement, très peu d'arbres replantés survivront sur les sols pauvres et arides de notre presqu'île. Nous le constatons tous les jours pour les replantations réalisées après les incendies de 2003 et 2005 à Pin Rolland.

L'eau se raréfie. Les pluies tombées depuis le début de cette année sont anormalement basses. Et la station Météo du cap Cépet indique qu'elles accusent à la date du 10 octobre un déficit de 78 % sur la commune.

**Précipitations en 2019 à Saint-Mandrier-sur-Mer - Cap Cépet**  
Ecart aux normales 1981-2010 sur l'année : **-78% (-480.3mm)**

Malgré cela, le maire prévoit d'installer un arrosage automatique des jeunes plants en se branchant sur des bornes à incendie ! **On marche sur la tête.**

Ces dernières années, le même scénario se reproduit : des espaces remarquables que nous avons toujours connus se mettent soudainement à brûler puis les tronçonneuses les déboisent plus que de raison avec, comme grande nouveauté en ce mois de septembre, un permis de construire accordé « tacitement » sur une parcelle ayant fait l'objet de multiples recours devant les tribunaux administratifs !

De nombreux Mandréens s'interrogent quant à la gestion catastrophique de la sécurité incendie et de l'après incendie de ces espaces sur notre presqu'île.

Il est temps pour les Mandréens de se prononcer à l'occasion des prochaines élections, pour une nouvelle équipe plus responsable qui mettra en œuvre, entre autres, les actions nécessaires à la sauvegarde du peu de forêt communale restant.

Pour nous contacter, écrivez à l'adresse mail [contact@lavague.info](mailto:contact@lavague.info) ou via le site internet <http://www.lavague.info>.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno **COIFFIER**, Raoul **PAPINIO**, Severyn **LEVY**, François **CORNU**.

## Droit de réponse

Mais qui depuis un mois parle de campagne électorale ?

Il suffit de parcourir les Mandréens d'octobre et celui-ci pour avoir la réponse. Les élus de l'opposition PMVTE ont apparemment hâte d'en découdre mais un mandat dure 6 ans et non 5 et demi. Ils auraient mieux fait pendant ce temps écoulé de participer à la vie de notre village, aux commissions municipales, aux activités municipales ou associatives. Ils auraient pu faire des propositions pour améliorer la vie des Mandréens. Mais soit ils sont absents des conseils municipaux comme le soir de l'incendie, soit ils sont pratiquement muets comme au dernier conseil municipal où nous présentions le rapport de la chambre régionale des comptes. Il est vrai que ce rapport, très élogieux pour la gestion de la commune, a dû leur clouer le bec.

Alors, je me répète, nous continuons à travailler et quand ce sera le moment, nous présenterons notre bilan et nos propositions, et nous irons devant les Mandréens comme nous l'avons toujours fait car c'est eux qui décideront. Quant aux élus d'opposition de PMVTE, ils ont le droit de commencer leur campagne, et ils ont raison car il va falloir qu'ils rattrapent 5 ans et demi de torpeur.

Alors selon eux, la forêt n'a pas été protégée ! Cette déclaration est ubuesque quand on sait que les amis de M. Coiffier nous ont reproché d'avoir trop débroussaillé, nous ont attaqué en justice et ont été débouté, ont fait venir un expert international qui avait déclaré aux journalistes qu'il n'y avait aucun risque que le versant de la Coudoulière prenne feu, car la route de la Renardière servirait de coupe-feu, et que ce versant était situé au Nord (sic). Je tiens l'article à la disposition de tous les Mandréens qui le souhaitent. Ces élus tentent de nous discréditer, en vous précisant que nous allons installer un arrosage automatique des jeunes plants à partir du réseau incendie. Mais qui peut croire à une telle bêtise qui consisterait à dérouler des km de tuyaux dans la forêt. Si nous avons prévu effectivement de nous brancher sur les bornes pour arroser lors de la plantation afin de remplir des citernes, le camion du CCFF ou celui des espaces verts, ce que nous faisons régulièrement pour arroser, pour les autres périodes nous croyons beaucoup au volontariat des scolaires et adultes mandréens avec la même méthode, car demain, ces arbres leur appartiendront.

Quant à la replantation, je prends note que les élus d'opposition sont contre, comme la mise en sécurité de la forêt après l'incendie, ils auraient certainement préféré que nous la laissions dans l'état pour ensuite déclarer que nous n'avons pas fait du bon travail. Eh bien nous ne sommes pas d'accord et nous allons bien planter les 8 000 sujets prévus et sans leur participation, et même si seulement 30 % des petits plants forestiers poussent, ce qui est le ratio habituel, dans quelques années notre forêt montrera fièrement ses 2 000 pins parasols, chênes verts et lièges, et même si un certain nombre d'entre nous ne la verrons pas, nous le ferons pour notre environnement, pour nos petits Mandréens et pour notre commune... sans eux !

La recette de M. BOTTET, lauréat du concours de cuisine organisé par l'Atelier Provençal, dans le cadre de la Fête de la Cougourdo

## Soupe au potiron à la crème de coco

### Pour 4 à 6 personnes

450 de potiron  
2 gousses d'ail écrasées  
4 échalotes hachées menu  
1/2 cuillère à café de pâte de crevettes  
1 tige de citronnelle hachée  
2 piments verts frais épépinés  
1 cuillère à soupe de crevettes séchées trempées 10 mn dans l'eau chaude  
60 cl de bouillon de poulet  
60 cl de crème de coco  
3 cuillères à soupe de sauce au poisson thaïlandaise  
1 cuillère à café de sucre en poudre  
125 gr de petites crevettes décortiquées  
sel et poivre noir moulu

### Pour la garniture

2 piments rouges frais épépinés et coupés en tranches fines  
10 à 12 feuilles de basilic frais

Epluchez le potiron et coupez-le en quatre à l'aide d'un couteau bien aiguisé. Retirez les graines avec une cuillère à café et jetez-les. Coupez la chair en morceaux de 2 cm d'épaisseur et réservez.

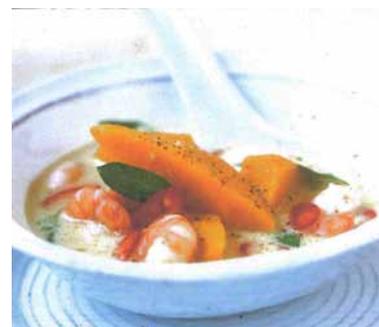
Dans un mortier, mettez l'ail, les échalotes, la pâte de crevettes, la citronnelle, les piments verts et du sel. Egouttez les crevettes séchées en jetant le liquide de trempage et ajoutez-les au mortier en utilisant un pilon pour écraser le tout de façon à obtenir une pâte. Ou bien, passez tous les ingrédients au mixer.

Portez le bouillon de poulet à ébullition dans une grande casserole. Incorporez la pâte et mélangez bien de façon à la diluer dans le bouillon.

Ajoutez les morceaux de potiron et faites frémir. Laissez mijoter 10 à 15 mn.

Versez la crème de coco, puis faites à nouveau frémir la soupe sans la laisser bouillir. Ajoutez la sauce au poisson, le sucre et poivrez à votre goût.

Incorporez les crevettes et faites cuire 2 à 3 mn. Versez la soupe au potiron dans des bols préchauffés et garnissez de tranches de piments et de feuilles de basilic.



## Les collégiens au secours de la forêt de Saint-Mandrier sur mer

Dans le cadre de leur programme en Géographie et en EMC, les élèves de 3<sup>ème</sup> seront cette année les acteurs du projet « Saint-Mandrier-sur-Mer, environnement, risques et société ».

L'objectif est de faire découvrir aux élèves la notion de risques à travers l'étude de la forêt de Saint-Mandrier après l'incendie du 29 juillet 2019 et de les sensibiliser à sa protection.

Le projet est en partenariat direct avec M. le Maire Gilles Vincent.

Les élèves sont répartis par groupes et travaillent de manière autonome sur différents thèmes : la prévention des risques sur la commune, le déroulement de l'incendie, la forêt de Saint-Mandrier... Le professeur les accompagne dans leurs démarches.

Le vendredi 27 septembre, les élèves ont rencontré M. le Maire à 17 h après les cours pour échanger sur le projet. M. Vincent a fait une lecture des cartes de zonage de la commune et a donné aux élèves des détails sur le déroulement de l'incendie.



Le mardi 8 octobre a eu lieu une sortie sur le thème "lecture de paysages" au domaine de l'Ermitage à Saint-Mandrier.

Les élèves étaient accompagnés de leurs professeurs d'histoire et de mathématique.

M. le Maire les a guidés dans la forêt en leur expliquant le départ du feu et a retracé avec eux son déplacement. Ils ont

découvert les fascines (assemblage de branchages maintenus étroitement serrés qui servent à ralentir la propagation d'un feu) et observé l'état de la flore.

Une action de reboisement est prévue le 26 novembre à laquelle tous les élèves du collège vont participer.

Le collège remercie chaleureusement M. le Maire pour son implication et sa disponibilité.

Florence **CHAFFANEL**  
Collège Louis Clément

## Figures du village de septembre.

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 16 novembre 2019 à 12 h 30, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui met en lumière « les boulangers » : Fernand Rognone et Cédric Mougel.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page facebook fédération cavalas.

La **FEDERATION CAVALAS**.

Sur la photo d'illustration ci-dessous, vous pouvez voir les « agents de la police municipale, policier et ASVP » René Pays 1919-2013 et A.L né le 18 Juillet 1960. (Photo de septembre).

La **FÉDÉRATION CAVALAS**.



## Les collégiens rencontrent le Maire

Dans le cadre de l'Éducation Morale et Civique, les élèves de 6<sup>ème</sup> accompagnés de leurs professeurs principales Mme Le Berre et Mme Gstalter et du CPE du collège M. Gharbi, ont rencontré le Maire de Saint-Mandrier, M. Gilles Vincent pour une découverte du fonctionnement de la vie municipale (élections, conseil municipal, administration de la commune).

Une rencontre riche en échanges.

Le collège remercie M. Le Maire pour sa disponibilité.

Florence **CHAFFANEL**  
Collège Louis Clément



# Cagnotte pour la Sauvegarde de l'Ermitage et le Reboisement de la Commune

Comme nous tous, vous avez vécu le drame qui a durement touché notre village lors de l'incendie du 29 juillet dernier. A cet occasion, l'association la Mandréane a décidé de lancer une cagnotte en ligne pour aider le métayer à racheter son matériel incendié (sous la forme d'un don de matériels) et l'association pour le reboisement de la commune (chèque) pour acheter des plants en vue de la replantation en forêt.

Le bilan de cette cagnotte est exceptionnel, ce qui prouve à quel point la solidarité mandréenne est importante. Ainsi nous avons récolté grâce à vos participations, plus de 35000 €. Vous avez été plus de 450 à y participer, que ce soit en ligne sur leetchi, ou en apportant vos dons en Mairie.

Nous avons également organisé une tombola lors de la bouillabaisse et un repas caritatif au restaurant Charly Plage. D'ailleurs des chèques continuent d'arriver, vous pouvez aussi encore contribuer.

Soucieux d'apporter la plus grande transparence sur l'utilisation de vos dons, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes et dépenses de cette cagnotte.

Nous tenons à vous remercier pour votre élan de solidarité, qui prouve que Saint-Mandrier, notre presqu'île de charme, est une presqu'île solidaire et généreuse.

| DONS                  |                    |
|-----------------------|--------------------|
| Leechi                | 16 310,00 €        |
| Chèques               | 11 180,00 €        |
| Espèces               | 1 680,00 €         |
| Tombola Bouillabaisse | 2 630,00 €         |
| Charly Plage          | 3 482 €            |
| <b>Total</b>          | <b>35 282,00 €</b> |

| DÉPENSES                         |                    |
|----------------------------------|--------------------|
| <b>Matériel du Métayer</b>       |                    |
| Charrue Bisoc Agric              | 2 160,00 €         |
| Débroussaieuse STIHL             | 869,26 €           |
| Motobineuse STIHL                | 559,20 €           |
| Tondeuse autoportée              | 2 890,00 €         |
| Brouette maraichère              | 521,52 €           |
| Remorque 750 kg                  | 1 216,00 €         |
| Cisaille                         | 66,40 €            |
| Goutteur auto D16 5x100m         | 159,12 €           |
| Tuyau Irriflow D19 50 mm         | 96,60 €            |
| Presse motte 12 50 mm            | 150,00 €           |
| Caisse à outil                   | 200,00 €           |
| <b>Sous total</b>                | <b>8 888,10 €</b>  |
| <b>Reboisement de la commune</b> |                    |
| Chèque n°1 octobre 2019          | 25 000,00 €        |
| Chèque n°2 solde novembre        | 1 393,90 €         |
| <b>Sous-total</b>                | <b>26 393,90 €</b> |
| <b>Total</b>                     | <b>35 282,00 €</b> |



Christine **ARGENSE**  
Présidente  
Romain **VINCENT**  
Organisateur de la cagnotte  
Membre de la Mandréane

# Concert de la Sainte Cécile au théâtre Marc Baron

C'est un concert de musique de chambre romantique et diversifié, proposé par le service Culture, avec des duos et des trios de Beethoven, Kreiler, Fauré et Baermann, interprétés par quatre professeurs du Conservatoire Régional de Toulon Provence Méditerranée. Frédéric Baudouard, Violon Michel Beaudouard, Piano Fabienne Baschieri, Violoncelle Pascal Waterlot, Clarinette



**Samedi 23 Novembre 2019 à 20h30**  
ENTREE LIBRE

# Cours d'aquarelle

Aquarelliste depuis de nombreuses années, Jacques Salles, sociétaire du groupe des Imagiers Provençaux, délivre des cours d'aquarelle, dessin, fusain, encres... à la salle Bailli de Suffren de Saint-Mandrier tous les vendredis de 14 h 30 à 17 h 30.

L'aquarelle est un moyen d'expression qui a ses lettres de noblesse, ou l'eau joue un rôle prépondérant dans la réalisation d'une oeuvre aboutie, sans matériel pléthorique, avec une mise en oeuvre rapide, tant sur le motif qu'en atelier et donnant de grandes satisfactions. Le



pas à pas pour les débutants se fait dans une ambiance décontractée et amicale.

Pour tous renseignements ou inscriptions: : 06 07 03 03 82

# Exposition Henri BOROWSKI

Le toulonnais Henri Borowski exposera ses toiles à la galerie Rancilio, du 8 au 24 novembre.

Les amateurs et historiens du ballon rond le connaissent bien puisqu'il fut footballeur professionnel et porta les couleurs de Sochaux, Toulon, Bastia et Montpellier dans les années 60. Après sa carrière, Henri Borowski s'est attelé à la peinture avec talent et succès. Une peinture spontanée, instinctive où la mer tient une bonne place. Il peint au couteau, essentiellement des



paysages, des scènes de vie et des natures mortes. Il démontre aussi des talents de coloriste et cet autodidacte maîtrise parfaitement son art.